



AFACCC 30
M.FRONTIN Raymond
468, chemin du Bois des Roziers
30129 MANDUEL
Tél 06 11 09 96 41
Email : raymond.frontin@sfr.fr

Madame COMBE Alida, présidente
de l'association Diane chasserresse du Gard

combe.alida@hotmail.fr

Saint Julien de Peyrolas,
le 5 Novembre 2019.

Madame la Présidente,

En partenariat avec les sociétés de chasse d'Aiguèze, Salazac, St-Christol de Rodières et St-Julien de Peyrolas, nous organisons un concours de chiens rapprocheurs sur la voie du sanglier les 14, 15 et 16 Février 2020.

Cette manifestation cynégétique, sans fusil ni prélèvement, a pour but de promouvoir et défendre la pratique ancestrale de la chasse aux chiens courants. Elle sera placée sous l'égide de l'AFACCC 30. L'organisation et la restauration seront basées à Saint-Julien de Peyrolas, à la salle polyvalente. Notre but est de promouvoir ce mode de chasse auprès d'un public qui apprécie les présentations de chiens ou de meutes et de la faire découvrir aux néophytes. Il est aussi de mettre en valeur l'état d'esprit convivial qui anime le milieu de la chasse ainsi que la passion qui nous unit à nos fidèles chiens courants.

Trois épreuves de ce genre, déjà organisées à St-Julien de Peyrolas par les mêmes associations, ont connu un beau succès auprès du public en 2016, 2017 et 2019. Cet événement sera ouvert au plus grand nombre de personnes extérieures au monde de la chasse, dans le respect des valeurs essentielles qui animent notre passion.

Cette fois, nous innoverons au niveau de l'engagement des compétiteurs. En effet, le concours débutera le vendredi avec des concurrents exclusivement masculins. Le samedi sera réservé uniquement à des concurrentes. Quant au dimanche, il sera animé, hors compétition, par de jeunes garçons ou filles, âgés au moins de 8 ans et de 17 ans au plus. Ces jeunes, avenir de notre passion, seront alors obligatoirement accompagnés d'une personne majeure tutrice dont le comportement devra demeurer neutre lors du déroulement de l'exercice.

La compétition étant réservée exclusivement à des chasseresses lors de la journée du samedi, il est donc évident que nous serions très honorés que des adhérentes de votre association y soient engagées. Les modalités du concours et vos éventuelles inscriptions seraient alors à formaliser en prenant contact au 06 77 66 78 56.

Dans cette attente, en espérant que notre proposition retiendra toute votre attention ainsi que celle de vos adhérentes, nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, nos salutations les meilleures.

Raymond FRONTIN , président de l'AFACCC 30,

P/O Bruno Combin, organisateur du concours,

président de l'ACC La St-Hubert de St-Julien de Peyrolas.